

# Juliette Boursier remporte le concours de plaidoiries

**Société.** Élève en première au lycée Le Verrier, Juliette Boursier a remporté le concours de plaidoiries organisé par la Ligue des droits de l'homme, jeudi.

● **Éric Marie**

Le sujet était audacieux, voire glissant. C'est pourtant avec brio que Juliette Boursier a dénoncé les thérapies de conversion. Un thème original qui lui a permis de remporter la 10<sup>e</sup> édition du concours de plaidoiries de la Ligue des droits de l'homme.

« *J'aurais été bien incapable de faire la même chose à votre âge* », a indiqué la présidente du jury, en montant sur la scène face aux 400 spectateurs présents dans la salle Allende. Avant de prononcer les résultats, Soizic Guillaume, procureure de la République au Havre a résumé les qualités d'une bonne plaidoirie. « *Où la forme doit se mettre au service du fond*. » Tout en confiant qu'elle avait apprécié « *l'engagement et la prestation* » des 18 élèves.

« **C'est un sujet rarement évoqué** »

C'est bien avec autant de ferveur que d'éloquence que Juliette Boursier a réussi à documenter ce sujet et captiver son auditoire, pour faire la lumière sur des pratiques visant à combattre l'homosexualité. Un thème original parmi une douzaine d'autres plaidoiries qui pointaient du doigt l'esclavagisme moderne, la lutte contre l'IVG, la guerre au Soudan, les violences policières



Norah Marion et Naëlle Hélaïne, Camille Allain et Juliette Boursier, les quatre finalistes sélectionnées pour participer à la finale départementale | PHOTO : OUEST-FRANCE

res à l'encontre des femmes ou l'état qui abandonne les enfants avec l'aide sociale à l'enfance.

« *Les thérapies de conversion, c'est un sujet rarement évoqué, c'est précisément ce qui m'a incité à le traiter*, confie Juliette Boursier. *Même mes amis ne savaient pas de*

*quoi il s'agissait.* »

À 17 ans, cette élève de première n'envisage absolument pas de faire carrière dans le droit. « *Avec ce concours, j'ai vu l'opportunité de faire porter ma voix et défendre mes convictions.* »

La lauréate aura donc l'occasion

de revenir sur ce sujet, lors de la finale départementale qui se déroulera le 31 mai à Coutances. Tout comme Camille Allain (Carentan) ou Norah Marion et Naëlle Hélaïne (Lycée Saint-Lô Thère) qui se classent aussi parmi les finalistes de ce concours.